

■ **Fondation Charles Clément**, à Lausanne, avenue du Léman 39, c/o François Clément, CH-550-1047141-1. Nouvelle fondation. Statuts: 5 mai 2006. But: mise en valeur, défense, protection et promotion de l'oeuvre du peintre Charles Clément; élaboration d'un catalogue de ses oeuvres; recueillir toutes les données y relatives ainsi que celles concernant la vie du peintre. Conseil: 3 membres au moins, qui sont Clément Philippoz François, d'Ayent, à Lausanne, présidente, Clément François, de Cartigny, à Lausanne, vice-président, et Clément Jacqueline, de Cartigny, à Lausanne, secrétaire, tous trois avec signature collective à deux. Réviseur: ACF audit conseil fiduciaire et fiscal SA, à Morges.

Journal no 5265 du 10.05.2006
(03377156 / CH-550.1.047.141-1)